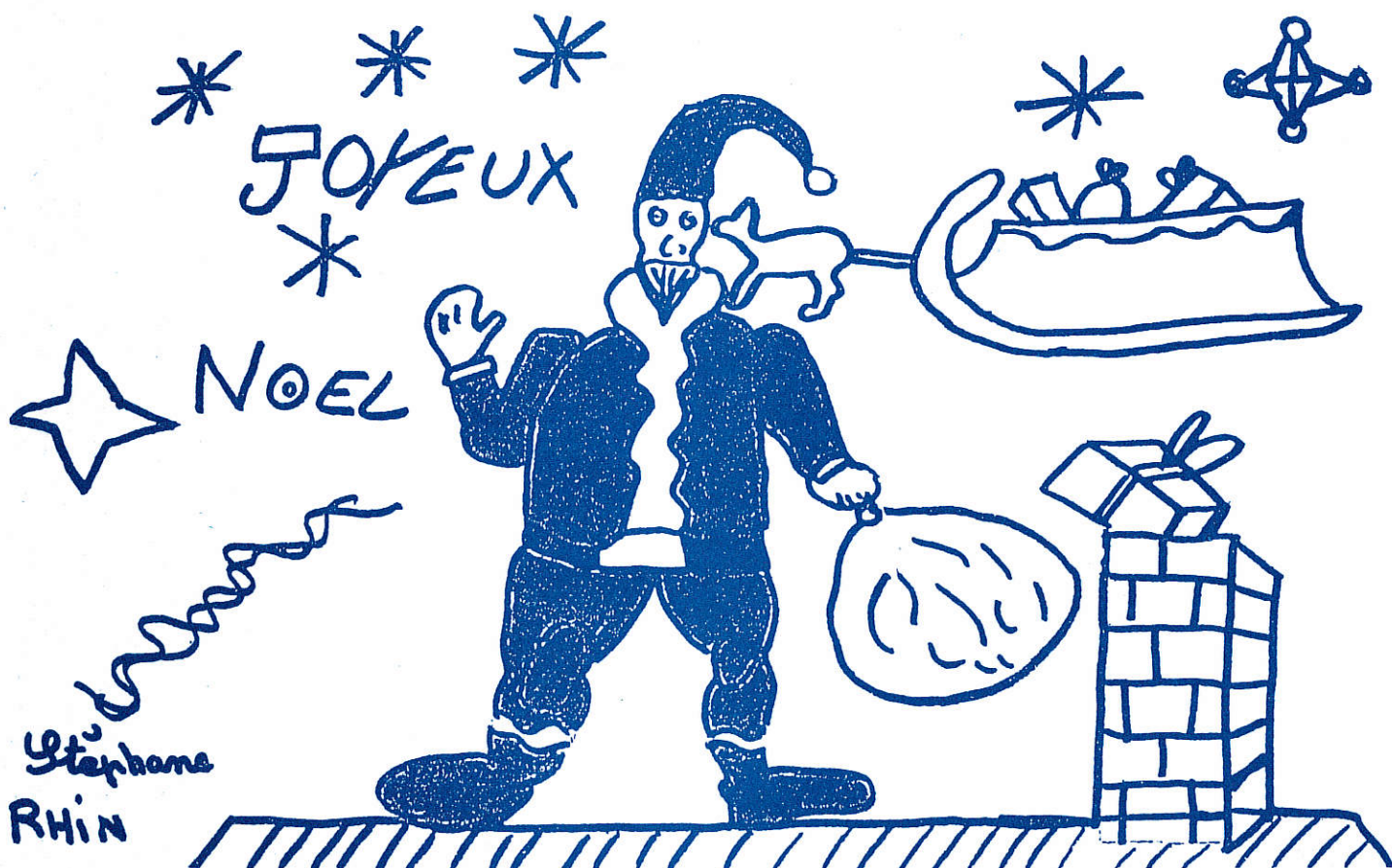


le Lien... le Lien... le Lien...

bulletin municipal d'information

de Plachy - Buyon



LE MOT DU MAIRE

Comme les années précédentes vous trouverez à la fin de ce bulletin le programme des manifestations prévues pour l'année à venir.

Vous pourrez constater que les différentes associations de la commune redoublent d'imagination et de bonne volonté pour faciliter le contact et faire de Plachy-Buyon un village animé et ouvert.

Nous avons appris avec plaisir la création d'une nouvelle association "Les Amis des Moulins de la Somme" dont le siège social est au Moulin de Plachy.

Soucieux du cadre vie et avec votre aide, nous poursuivrons l'embellissement de notre commune afin de la rendre encore plus accueillante.

En cette fin d'année, je me fais l'interprète du Conseil Municipal, pour remercier tous ceux qui oeuvrent pour mettre Plachy-Buyon en valeur et forme des vœux pour que vous participiez encore plus nombreux à leurs manifestations.

Je vous souhaite à tous, un bonne fête de Noël, en famille et vous adresse tous mes vœux pour l'année nouvelle.



A. FLINTHAM - WALLET
Maire.





Monsieur Pierre WALLET, ancien agriculteur, ancien Adjoint est décédé le 3 Décembre.

De nombreux habitants ont assisté à ses obsèques.

Un dernier hommage lui fut adressé par Madame FLINTHAM-WALLET, Maire, au nom de tous.



Ce n'est pas sans émotion que nous sommes venus cet après-midi, rendre un dernier hommage à M. Pierre WALLET, un enfant du pays, j'oserai dire, puisque toute sa vie, il l'a passée dans notre village.

Né le 25 Mars 1906, de parents agriculteurs, le destin ne vous a guère été favorable.

En effet, en 1911, vous avez la grande peine de perdre votre maman, quatre années plus tard pendant la grande guerre, votre papa est tué.

Vous voilà donc orphelin dès l'âge de 9 ans.

Vous êtes alors élevé par une de vos grands-mères, puis par une tante. Vous suivez votre scolarité à l'école de Plachy et dans les années 1926 - 1927, vous accomplissez pendant 18 mois, votre service militaire à la Fère.

Après votre mariage en 1928, vous reprenez la ferme paternelle. La naissance de 2 enfants vous apportera beaucoup de joie et la vie aurait pu vous être douce si la guerre n'avait pas frappé à nouveau notre pays.

En 1939, comme beaucoup de jeunes, vous êtes mobilisé et vous ne reviendrez au village qu'en 1945, après avoir été prisonnier en Allemagne.

Votre épouse élèvera donc, seule, ses 2 enfants et devra assurer la gestion de la ferme.

En 1946, la naissance d'un petit garçon vient égayer à nouveau votre foyer, joie qui sera vite ternie par sa disparition en 1947 à l'âge de 6 mois. Le sort s'acharne.

C'est dès votre retour de la guerre, que commence votre participation à la vie communale.

Vous êtes élu conseiller municipal en Mai 1945 et serez réélu sans interruption jusqu'en 1977.

Homme calme et plein de bon sens, vous êtes appréciés de tous. Vous assurez même les fonctions de 1er Adjoint au Maire de 1954 à 1971.

En remerciements pour tous ces services rendus, la médaille d'Argent Départementale et Communale vous est décernée en 1971.

De 1952 à 1963, vous serez aussi le Président de la Société de Chasse, responsabilité que vous assumerez avec beaucoup de diplomatie.

Après une vie de dur combat, vous prenez votre retraite d'agriculteur et profitez de la nature que vous aimiez tant. Il y a deux ans vous êtes frappé par un mal irrémédiable. Avec beaucoup de courage, sans plainte vous supportez la maladie et les hospitalisations successives.

La foule rassemblée en ce jour est le témoignage de notre reconnaissance envers vous, Monsieur Pierre WALLET.

Au nom du Conseil Municipal et de toute la Population, j'adresse à Madame WALLET, à ses enfants, petits enfants et toute sa famille, mes sincères condoléances.

LE CONSEIL MUNICIPAL

1) Assainissement Rue Edouard Wallet.

Les travaux de la rue Wallet, ont été réalisés dans de très bonnes conditions dans le courant de l'été. Pour faciliter la descente au village et par mesure de sécurité une voie piétonne goudronnée a été décidée et aménagée.

Le relèvement de la chaussée au carrefour de la route de Beauvais améliore la visibilité et les conditions de redémarrage au "Stop".

Un grosse canalisation a résolu le problème de l'écoulement de l'eau, protégeant les maisons situées en bordure de la route de Conty.

Dans un souci d'unité, les bas cotés seront engazonnés par les employés communaux. Le talus sera protégé contre les éboulements de terre par la pose de rondins de bois.

2) Remembrement.

La réunion d'ouverture des travaux de remembrement des terres agricoles de la commune a eu lieu le 25 Septembre 1987 au Palais de Justice d'Amiens.

Il s'agit de l'aménagement foncier, regroupement des parcelles des propriétaires et des exploitants dans le but d'améliorer les conditions d'exploitation.

La commission n'a pas souhaité l'élargissement au niveau d'une sous-commission, toutefois certains travaux, classement des terres en particulier, nécessiteront de faire appel à des compétences extérieures auprès de spécialistes qui ont une bonne connaissance du territoire. Les véritables travaux commenceront cet hiver avec l'étude d'impact et la définition du périmètre à remembrer. L'extension sur les communes voisines en zone limitrophe est possible dans la limite de 10 % du territoire au delà, l'autorisation du Conseil Municipal concerné est nécessaire.

La commission a accepté la proposition de la D.D.A. en matière de géomètre. Il s'agit du Cabinet JOESEL, agréé par le Ministère de l'Agriculture qui sera désigné officiellement par le Président du Conseil Général.

Les frais de remembrement sont pris en charge selon un barème national à raison de 60 % par le Département et 40 % par les agriculteurs exploitants.

Le budget communal n'y participe pas. Nous informerons les administrés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Bernard HERENT
Adjoint au Maire.

3) Problème de la Sécurité sur le C.D.8.

Suite à un nouvel incident sur le CD8, le Conseil Municipal a évoqué à nouveau le problème à la Direction Départementale de l'Équipement qui propose une nouvelle étude du relief de la route pour la traversée de Plachy et la DDE.

4) Achat du véhicule.

Les habitants ont maintenant tous pu croiser le véhicule dont s'est doté la commune. La chance nous a permis une économie de 9.000 Frs sur la somme prévue.

5) Autoroute A 16.

Une réunion à laquelle avaient été invités les Maires des Communes concernées par le passage de la future autoroute A16, avait lieu le 30 Octobre dernier, dans la salle du Conseil Général en présence de Monsieur le Préfet de la Somme : le tracé définitif, n'est pas encore établi.

Pour notre commune, quelque soit le tracé retenu, B ou B', le passage de l'autoroute se situerait au niveau du monument de 1870, à la limite du territoire d'Hébécourt.

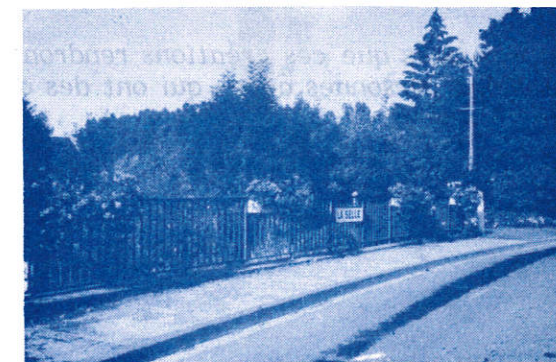


6) Fleurissement du Village.

Chacun a pu apprécier les plantations réalisées par les employés communaux et s'enorgueillir du magnifique fleurissement de notre village.

Le Conseil Municipal remercie les habitants qui ont participé à l'embellissement de la Commune.

Nous formons des vœux qu'il en soit toujours ainsi.

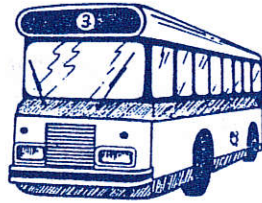


PROJETS A VENIR

1) Voirie :

La visite des voies restant à bordurer.

à savoir : rue de la Fontaine
rue de l'Eglise
Chemin de l'Ecce Homo



a été faite le 4 Novembre dernier, par le bureau du SIVOM de Conty.
Les travaux seront réalisés dans le cadre du 5^e plan de voirie du SIVOM.

Un revêtement a été réalisé, rue de l'Eglise, dans le courant de l'été pour permettre d'attendre les travaux.

2) Abri Bus :

L'implantation d'un abri bus au Petit Plachy a été décidé par le Conseil Municipal.

Dans un souci de sécurité et après la visite sur place des Ponts et Chaussées, l'abri bus sera installé sur l'accotement opposé au transformateur à l'endroit le plus large.

3) Construction de classe maternelle dans le groupe scolaire :

Le conseil municipal s'est penché sur l'éventualité de la construction d'une classe maternelle qui s'intégrerait dans le groupe scolaire.

Avant une décision définitive, une étude démographique sera faite sur la progression des effectifs scolaires dans les années à venir.

4) Travaux à la Salle des Fêtes :

Des gouttières seront posées par l'entreprise FLET à Prouzel, à la Salle des Fêtes rue de la Fontaine.

INFORMATIONS

Le Conseil Municipal remercie sincèrement Monsieur GALAND, Bculanger Patissier à Plachy-Buyon, qui a rendu la rentrée des Classes plus douce pour les enfants, en leur offrant des petits pains au chocolat.

Il se réjouit de l'ouverture d'une pharmacie dans la commune, et souhaite la bienvenue à Madame SCHMARTZ. Tél : 22.42.76.49.

Monsieur Reynald DUVAL, masseur Kinésithérapeute, a ouvert depuis le 1er Décembre un cabinet de Kinésithérapie, dans le Lotissement du Val de Selle au N° 3, Allée des Pâquerettes. Tél : 22.42.74.97 ou 22.45.18.08.

Nous sommes persuadés que ces créations rendront service à tous les habitants et spécialement aux personnes âgées qui ont des difficultés de déplacement.

Monsieur Willy VANDEPITTE s'est installé à son domicile, chemin de St SAUFLIEU, au Hameau de Buyon, comme Menuisier - Ebéniste, Tél : 22.42.77.41.

Nous lui souhaitons réussite dans son entreprise.

ACTIVITES MUNICIPALES

I COURSE SUR DE L'ECCE HOMO.

Après la pluie et le vent, des jours précédents, le soleil et la douceur automnale étaient au rendez-vous, pour la 4^{ème} édition de l'Ecce Homo devenue en quelques années une épreuve officielle du calendrier départemental des courses sur route, dans la Somme.

82 engagés, six tours, six côtes et six descentes qui vous font mal aux jambes et vous coupent le souffle pour enfin cueillir la victoire, ou éprouver la satisfaction de finir. Vincent FAIMY, venu du Sud de la France, s'imposa sans difficultés devant les ténors du coin, FJ BARBIER, FERON et LEJEUNE, Maryse DEBRAY, seule femme à s'engager termina à une place que beaucoup de coureurs masculins enviaient.

Comme chaque année, les sportifs du village se mirent en piste il s'agit de Marc MERLOT, Jean Michel SALON Alain COULON et Bertrand MAHIOU.

Ils démontrent par leur participation que la vocation sportive de Plachy Buyon n'est pas un vain mot. Depuis la création de l'épreuve ils sont une dizaine à en avoir fait autant. Les habitants ont encouragé les coureurs, soit devant leur porte ou en se massant aux abords de l'arrivée.

Nous remercions, pour leur aide, les personnes qui ont assuré bénévolement la sécurité sur le parcours, le secrétariat, le ravitaillement.

La 5^{ème} course de l'Ecce Homo est déjà programmée pour le **2 Octobre 1988**. Nous serons encore là pour assurer le succès.



II Bibliothèque Municipale de Plachy-Buyon



Le saviez - vous ?

Lire pour se distraire, pour s'instruire, pour se cultiver, c'est possible à PLACHY-BUYON.

La bibliothèque est ouverte DEUX FOIS PAR SEMAINE :

*** LE MERCREDI DE 15 H à 16 H**

*** LE JEUDI DE 18 H à 19 H**

Cette bibliothèque est riche de nombreux livres pour satisfaire TOUS LES AGES et TOUS LES GOUTS.

- * bandes dessinées et livres instructifs pour ENFANTS
- * romans - série noire
- * livres historiques - documentaires

Ces livres sont renouvelés périodiquement par la Bibliothèque d'Amiens de manière à soutenir l'intérêt des utilisateurs bibliophiles.

IMPORTANT : Cette Bibliothèque est mise GRATUITEMENT à votre disposition

VENEZ NOMBREUX

III Arts Plastiques du Mercredi

Une vingtaine d'enfants de 6 à 13 ans, viennent régulièrement le mercredi de 15 H à 17 H, dans la salle polyvalente.

Ce 1er trimestre, est consacré au volume.

Les enfants réalisent une oeuvre collective sur un thème. Chacun crée un ou plusieurs éléments de cette oeuvre en pâte à modeler.

C'est toujours une grande satisfaction d'accueillir des enfants très motivés par l'expression plastique.



AVIS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE Tél : 22.42.74.26.

Monsieur BOUCENA, secrétaire de Mairie, assure une permanence en mairie le Lundi et le Jeudi de 18 H 30 à 20 H.
le Samedi de 13 H 30 à 14 H 30

Le Maire est à la disposition des administrés en mairie le Lundi de 10 H 30 à 12 H.

En cas d'urgence s'adresser à son domicile 6 RUE DU PONT ou téléphoner au
22.42.11.38
22.92.34.05

Pour permettre de faire connaissance et de présenter le village, nous serions heureux que les nouveaux venus nous informent de leur arrivée dans la commune.

Pour des raisons administratives, il serait aussi souhaitable que les personnes quittant Plachy-Buyon le fassent savoir.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes qui auront 18 ans au 29 Février 1988, et les nouveaux habitants sont priés de se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 1987.

ENCOMBRANTS

Une benne sera à la disposition de tous à l'emplacement Habituel, du JEUDI 24 DECEMBRE 1987 au LUNDI 4 JANVIER 1988.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Le nettoyage des caniveaux est assuré deux fois par an par une entreprise spécialisée, entre temps, les riverains sont invités à en assumer l'entretien.

D'autre part en période de gel, il est strictement interdit de déverser de l'eau dans les caniveaux. En cas d'accident vous seriez tenu pour responsable.

SUR LE PLAN PAROISSIAL

La commune de Plachy-Buyon dépend du groupement de Conty.
Tél du Presbytère 22.41.21.37

LE MOT DES ENSEIGNANTS

*** REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE PLACHY-BUYON * PROUZEL**

La rentrée scolaire 1987-88, s'est déroulée dans de très bonnes conditions. La répartition pédagogique est comme suit : à Plachy-Buyon, petite section maternelle de 32 élèves, Maîtresse Madame PAKOSZ Danielle, grande section maternelle de 29 élèves, Maîtresse Madame JACQUIOT Martine, cours élémentaires 2ème année de 17 élèves, Maîtresse Madame DAMAY, le cours moyen 1ère et 2ème année de 28 élèves, Maître Monsieur BCUCENA.

A Prouzel, cours préparatoire de 26 élèves, Maîtresse Madame DEFRANCE Christine et cours élémentaire 1ère année de 18 élèves Maîtresse Madame BALDWIN Christine.

*** VESTIAIRE**

La coopérative scolaire dispose d'un vestiaire qui a été créé pour venir en aide aux enfants qui partent en classe de neige. Dans un souci d'efficacité plus grande Madame GAILLARD et les membres des centres d'action sociale des deux communes, lancent un appel à toutes les familles pour faire don d'habits dont elles n'ont plus besoin. Ceux-ci seront déposés en Mairie aux heures de permanence. Les personnes ci-dessus les trieront et les répartiront dans les familles de la commune qui le demanderont.

*** CLASSE DE NEIGE**

Comme les années précédentes, une tombola de solidarité sera organisée, En 1er prix un four électrique et plusieurs dizaines de lots très intéressants vous inciteront à aider nos quatorze futurs skieurs. Le tirage aura lieu le DIMANCHE 17 JANVIER dans la salle Polyvalente à l'issue d'un goûter dansant auquel vous êtes tous et toutes conviés.

*** CCNGES SCOLAIRES**

A la demande des familles, voici les congés de Noël du SAMEDI 19 DECEMBRE 1987 au LUNDI 4 JANVIER 1988

Congés d'hiver du JEUDI 18 FEVRIER 1988 après la classe du soir, au LUNDI 29 FEVRIER

Vacances de Printemps du SAMEDI 2 AVRIL au LUNDI 18 AVRIL 1988

GRANDES VACANCES du Jeudi 30 JUIN au Mercredi 7 SEPTEMBRE 1988.



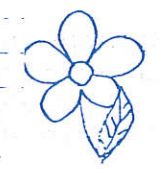
OFFREZ LEUR VOTRE COEUR



Les gens malheureux
 Et l'approche de l'hiver
 Les cadeaux de Noël ne sont pas encore arrivés.
 Les enfants sont impatients,
 Mais les parents le sont autant.



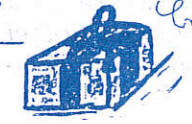
Il existe des familles
 Où les garçons et les filles
 N'ont pas de jouets pour Noël
 Ils gémissent sous la quête



Ils n'ont pas beaucoup d'argent.
 Ils ont hâte d'être grands
 Pour travailler avec acharnement
 Et avoir une maison à côté de l'océan



Être malheureux, je ne trouve pas ça égal
 Les aider ne serait pas mal
 Et pour Noël leur faire un cadeau
 Aussi gros qu'un bateau.



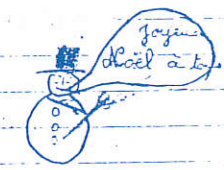
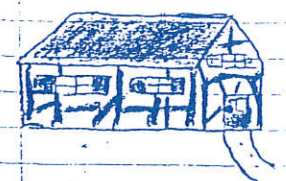
Les pauvres gens

L'automne et l'hiver sont durs aux pauvres gens
 qui errent le plus souvent le ventre creux
 cotoyant un monde indifférent
 en quête de quelque argent précieux
 ou de petits bouts dégradés
 qui nourriront la famille par quelque temps
 Et les enfants pendant ce temps,
 à la sortie des magasins, apitoyés
 en vain celui qui passe
 délaissant des jours entiers la classe
 pour vendre quelques bouquets
 les pieds et les mains gelés
 afin d'obtenir un morceau de pain
 sans oser songer au lendemain...
 qu'il soit permis à tous ceux qui sont heureux
 de penser à eux.



Noël dans tous les coeurs

Noël dans les coeurs,
 Noël dans les chaumières
 Tout à l'heure
 Viendra le vrai bonheur
 Et si maintenant
 C'est la fête des enfants
 Est-ce celle de tous ?
 Appelons notre voisin
 Peut-être a-t-il du chagrin ?
 alors sachons courir
 Pour aller lui offrir un sourire



Quand un enfant a froid
 Il est difficile de dire Joyeux Noël
 Lorsque un enfant naît aveugle.
 Il est difficile de dire Joyeux Noël
 Lorsque un enfant est battu, martyrisé.
 Il est difficile de dire Joyeux Noël
 Lorsque un enfant est exclu, prostré.
 Il est difficile de dire Joyeux Noël
 Lorsque un enfant a faim, soif, froid.
 Alors mes amis si vous voulez
 les aider ouvrez leur votre coeur
 Il faut quérir tous ces malheurs
 Bien avec un peu de chaleur.



AUX HABITANTS DE PLACHY-BUYON

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU et son personnel remercient Mademoiselle FLINTHAM-WALLET et son Conseil Municipal de nous accorder ces quelques lignes dans le bulletin communal.

Tout d'abord, les gendarmes de la Brigade, vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Certains d'entre-vous, vont profiter de cette fin d'année pour prendre quelques jours de vacances. N'oubliez pas que la Gendarmerie est toute disposée à prendre note de vos absences de votre domicile, pour en assurer une meilleure surveillance tant le jour que la nuit.

A ceux qui vont prendre la route, rappelez-vous les quelques consignes de sécurité données dans le bulletin de Juillet 1987 (respect des limitations de vitesse - respect du port de la ceinture de sécurité - éviter l'absorption d'alcool).

AFFAIRES MILITAIRES :

Messieurs, vous avez effectué ou non votre service national, et vous êtes nouvel arrivant dans votre commune ou alors vous allez la quitter. Il vous appartient de signaler tout changement d'adresse au Bureau du Service National à VALENCIENNES. Pour cela adressez vous à votre Brigade de Gendarmerie qui établira les documents nécessaires à la mise en règle de vos pièces militaires et de votre situation vis à vis du Ministère de la Défense. Pensez également aux jeunes gens qui doivent prochainement servir. Ont-ils été recensés ? N'oubliez pas que l'ommission de ce recensement entraîne de la part de nos services des recherches parfois laborieuses. Ainsi le temps perdu par les gendarmes pour ce travail ne peut ainsi donc être consacré à la sécurité des personnes et des biens.



AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Le département de la Somme est considéré comme région atteinte par la rage. Aussi il est indispensable de faire vacciner votre animal, et si cela est fait il ne faut surtout pas omettre d'effectuer un rappel annuellement. Un animal non vacciné atteint par la rage peut-être considéré comme perdu. Par ailleurs aux différents stades de la maladie, cet animal devient fou furieux, et ne reconnaît même plus ses maîtres. Dès lors il représente un danger physique pour l'homme.

Il faut également rappeler que la divagation d'animaux domestiques est strictement interdite dans les régions atteintes par la rage. Tout manquement à ces prescriptions peut entraîner une amende pouvant atteindre 2000 francs.

Rappel concernant la tenue des documents administratifs relatif à la conduite des véhicules automobiles :

- 1) le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation d'un véhicule dans un même département doit être effectué dans un délai d'un mois auprès de votre brigade de Gendarmerie (formalité gratuite).
- 2) lors de l'achat d'un véhicule, un délai de quinze jours vous est imparti pour faire établir le certificat d'immatriculation en votre nom. (formalité onéreuse à effectuer en Préfecture uniquement).
- 3) lors de la vente d'un véhicule automobile, il appartient au vendeur d'établir un certificat de vente en deux exemplaires.

.../...

.../...

- le premier est remis directement à l'acheteur, accompagné de la carte grise barrée de façon indélébile et portant la mention "VENDU LE ...", suivie de la signature du vendeur.
- le second, est transmis par le vendeur, sous un délai de quinze jours à la préfecture de la Somme à AMIENS.
- 4) concernant les véhicules détruits (épave), la carte grise doit être rayée et doit porter la mention "VEHICULE DETRUIT", suivie de votre signature. Ce document est envoyé en l'état dans un délai de 15 jours, à la Préfecture de la Somme à AMIENS, accompagnée d'une déclaration de destruction (document à retirer auprès de ce même service).

Le Commandant de Brigade.

SERVICE SOCIAL

Madame GUISE étant toujours en maladie, la nouvelle équipe se compose ainsi :

Mademoiselle DEVAUCHELLE, Assistante Sociale : TEL : 22.41.21.66

Tous les matins de 9 H à 10 H
et le vendredi de 14 H à 16 H

Madame CRETE, Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Tous les mercredis de 9 H à 10 H - TEL : 22.41.21.66

Consultations de Nourrissons à CONTY

1^o et 3^o mercredi de 14 H à 17 H

Assurées par la puéricultrice = Mademoiselle CHANTRIAUX
le pédiatre = Madame de FLAMESNIL

Les visites postnatales à domicile seront assurées par Madame HADOUX sur les communes de : - BACQUEL
- PLACHY-BUYON
- PROUZEL

et le reste du secteur par Mademoiselle CHANTRIAUX

Leurs permanences à CONTY :

Mademoiselle CHANTRIAUX = Tous les matins de 9 H à 10 H
TEL : 22.41.21.66

Madame HADOUX = le 1^o et 3^o mercredi de 9 H à 10 H 30
TEL : 22.41.21.66

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Rapport du voyage Inter-Associations du 19 Juillet 1987 en Haute -Normandie.

Par un itinéraire touristique et culturel, le voyage annuel organisé en commun par trois associations de Plachy-Buyon, s'annonçait merveilleux sur tous les points de son parcours. Malheureusement une pluie incessante a bien contrarié son déroulement.

A commencer par le petit village de Gerberoy, inspiré par des peintres attirés par le pittoresque de ses maisons fleuries, suivi de la propriété de Claude Monet à Giverny, restaurée intérieurement pour retrouver son charme intime d'autrefois. Reconstitués également les jardins du Maître qui offrent à l'admiration des visiteurs ce tableau exécuté à même la nature et qui est devenu un chef-oeuvre "Le Clos Normand" et qu'en réalité on admire devant la maison, au tracé rectiligne avec des plantes aériennes entourant d'éblouissants massifs. Enfin plus bas le jardin d'Eau avec son célèbre pont japonais, ses glycines, ses azalées et son étang aux nénuphars qui donna naissance à l'univers des Nymphéas. Mais la pluie gêna ce qui aurait pu être une superbe visite.

Continuant, malgré la pluie, c'était l'Abbaye de Mortemer qui fût au 12ème siècle l'un des plus puissants monastères de Normandie. Musée de cire dans le bâtiment principal, suivi des vestiges de l'Eglise du cloître et du sellier ainsi que le superbe pigeonnier.

Malheureusement le petit train est resté à l'abri et la promenade autour des étangs attendant et où s'ébattaient des cygnes et dans les fourrés voisins des daims se promenant n'a pu être faite faute de temps.

De même au château de Vascoeuil où Michelet écrivit son Histoire de France et où d'importantes expositions d'artistes contemporains se tiennent en permanence. Quant au parc de cinq hectares avec ses jardins à la Française et son escalier d'eau n'ont pu être visités car la pluie ne nous quittait pas.

Que dire aussi de cette majestueuse forêt domaniale de LYONS que nous avons traversée sous la pluie. C'est là que le soleil aurait été utile.

Restait le musée d'automates à RY où cette fois, bien à l'abri des éléments déchainés, nous avons pu admirer la finesse des personnages en mouvement où au rez-de-chaussée est représenté les principales scènes, du roman de FLAUBERT "Madame Bovary" et à l'étage différentes scènes, toujours en mouvement, de tous les pays du monde : l'Espagne et ses fandangos, l'Amérique et ses cow-boys, la Laponie et ses pingouins, l'Afrique et ses éléphants, etc... et c'était déjà la fin du programme prévu et la pluie n'arrêtait pas.

Félicitations aussi pour nos deux repas du midi et du soir, pris en commun, et où tout était simple, bien dosé et bien bon.

Mentions très bien pour notre chauffeur, Jacques DUEZ, que tout le monde apprécie maintenant, par sa gentillesse, la connaissance des lieux, et la maîtrise de son autocar.

Tout devait être réussi mais la pluie en avait décidé autrement.

Quoi qu'il en soit, rendez-vous l'année prochaine avec, il faut l'espérer, du soleil.

Gervais WALLET

AMICALE DES AINES DE PLACHY-BUYON

En lisant ces quelques lignes, dans ce journal qui vous est familier, vous saurez que les Aînés, à leur grand mérite, sont fiers de leur Amicale. Que l'année qui finit leur a procuré beaucoup de satisfactions. Que le Dimanche 13 Décembre ils ont fêté leur cinquième Noël avec leur entrain et dynamisme habituels. Qu'ils sont prêts pour affronter, du bon pied, l'an nouveau et ses caprices méconnus qui sont régulateurs de notre quotidien.

En lever de rideau, le 14 Janvier 1988 se tiendra, pour les adhérents, leur Assemblée Générale avec rapports moral et financier, élection du 1/3 sortant du Conseil d'Administration, renouvellement et adhésions 1988, etc...

Amis hésitants, retraités et préretraités, profitez de cette première rencontre, de l'an nouveau, pour faire connaissance avec votre Amicale. Venez y chercher l'accueil et la sympathie qui vous y attendent. Ensemble nous échangerons des vœux amicaux et sincères, nous partagerons notre goûter puis nous fêterons les Rois.

Ein somm' ché point complitchié
Harnachez vous bein por point preind'froé
Ein jainvier, ché toux inditchié
Mettez vous rével à l'heure
Por point ex'ein r'tard
Pis sain pu d'mannières
ché Lécointe o'z'eintrez
Por ech'rest" vous ein foet point
O verrez ep'cho s'pasro bien
Boeinn'année j'vous sohaite
Pis à bientôt pétête.

Georges BEQUIN



ASSOCIATION DES "AMIS DES MOULINS PICARDS"

En 1983, les FRANCS PICARDS, et la MAISON DU TEMPS LIBRE, avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, lançaient :

" L'HISTOIRE DES MOULINS DU PAYS DE SOMME "

En Avril 1987, à la Mairie annexe de St. LEU, présentation d'un film sur les Moulins de Picardie, suivi d'un débat, animé par Monsieur MONDOUET.

* du 19 Juin au 13 Septembre 1987, au centre Culturel du Conseil Général exposition sur les Moulins du Département.

* au mois d'Août 1987, organisé par Monsieur Mondouet, une excursion permettant la découverte des Moulins de la Somme.

* en Octobre 1987, Monsieur Mélen accueille au Lycée Guy Mareschal pour jeter les bases de :

" L'Association des " Amis des Moulins Picards "

Après l'étude des statuts de l'Association, une Assemblée Générale au Moulin de Frémontiers est réunie, en présence d'une soixantaine de personnes, modifiant et approuvant les statuts, élisant le Conseil d'Administration de 15 membres.

Le 14 décembre, se tenait la première réunion du Conseil d'Administration des "Amis des Moulins Picards", dont le siège est le **MAROTTIN**, moulin de PLACHY-buyon, chemin du Moulin.

Le bureau est constitué, les membres élus à l'unanimité :

PRESIDENT	Monsieur HURPE
VICE PRESIDENT	Monsieur MELEN
SECRETAIRE	Monsieur MONDOUET
Adjoint	Monsieur JOUY
TRESORIER	Monsieur ANDRIEU
Adjoint	Monsieur RATEL

L'association se propose des activités liées à la recherche de l'histoire des Moulins, la diffusion de ses recherches, la sensibilisation du public, des propriétaires, pour la sauvegarde, la restauration, la mise en valeur de ce patrimoine.

Plusieurs commissions ont été mises en place, Energie, Roue, Turbines vent, Restauration, Recherche historique et Animation, Audio-Visuel, Publications, Relations Publiques, Financière, auxquelles pourront s'intégrer toutes les bonnes volontés.

Les cotisations sont de 70frs par personne, et 100 frs par famille, elles peuvent être adressées au siège de l'Association (MAROTTIN, Moulin de Plachy-Buyon, chemin du Moulin).

LE PRESIDENT
André HURPE

TENNIS CLUB

Pour la première fois cette année, du 18 au 27 septembre 1987, un tournoi a été organisé conjointement avec le TENNIS CLUB de PROUZEL, **tournoi dédié à notre ami Pierre Alain BUQUET.**

Les matches se sont disputés alternativement sur les deux terrains, le tout dans la bonne humeur et sous un ciel clément.

Ces rencontres ont permis aux adhérents des deux clubs de se mieux connaître.

Un pot de l'amitié auquel les Maires des deux communes nous ont fait l'honneur d'assister, a clôturé le dimanche consacré aux finales.

Les résultats du tournoi sont les suivants :

SIMPLE ENFANTS
SIMPLE DAMES
SIMPLE MESSIEURS

VINCENT Olivier
DEFRANCE Christine
RAMIS Stéphane

Les cours dispensés chaque samedi jusque fin novembre 87

* aux enfants de 14 H à 15 H

* aux adultes de 15 H à 16 H

Reprendront dès que les beaux jours le permettront.

Notre Assemblée Générale aura lieu début 1988, vous en serez informés par un papier dans vos boîtes aux lettres.

Nous vous invitons d'avance à y assister nombreux.

Le bureau du TENNIS CLUB vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.



Dominique HURPY
Vice-Président

CERCLE D'ECHECS DE PLACHY-BUYON et des ENVIRONS

Lors de l'Assemblée Générale du mois de septembre 1987, les membres du comité ont procédé au renouvellement des membres du bureau, à savoir :

PRESIDENT
VICE PRESIDENT
TRESORIER
SECRETAIRE

ESTEVE Jacques
FONTAINE Jean-Michel
LEFEVRE Olivier
LACHAMP Catherine

Pour cette saison 87 - 88, 15 joueurs sont inscrits au cercle. Des joueurs de Plachy-Buyon mais aussi des communes de Salouel, Blangy-S/ Poix, Loeuilly, Prouzel, Contay et d'Amiens.

Rappelons le principe des rencontres hebdomadaires qui a été unanimement apprécié lors de l'assemblée générale. Ces rencontres se font au domicile de chaque joueur, ce dernier décidant du jour et de l'heure qui lui conviennent pour accueillir.

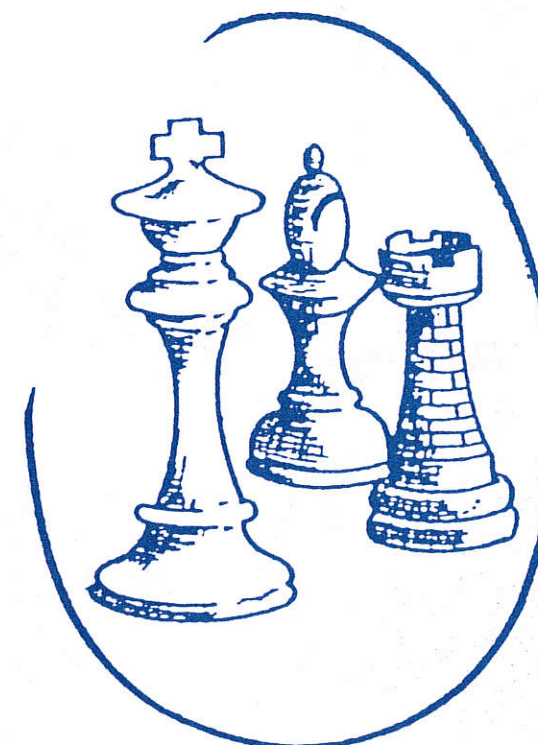
Chaque joueur dispose d'un calendrier trimestriel des rencontres, établi en fonction du désir de chacun soit le vendredi soir, le samedi soir ou le dimanche après-midi.

Comme chaque année, la Commune de Plachy-Buyon accueillera le "Grand Prix de la Somme" des échecs en date du 14 Février 1988.

Une soixantaine de joueurs de toute la région devraient participer à ce tournoi. N'oublions pas que le Cercle d'Echecs est ouvert à tous, jeunes et adultes.

Ceux qui souhaiteraient faire partie de notre groupe, peuvent prendre des renseignements à Jacques ESTEVE au 22.42.12.64.

Jacques ESTEVE



ASSOCIATION SPORTIVE DE PROUZEL-PLACHY

Au moment où paraîtra ce journal la trêve hivernale sera effective la fin des matchs aller, donc pour l'association sportive qui se devait de tirer un premier bilan à mi-championnat.

L'équipe Seniors composée de 16 joueurs encadrée de 4 dirigeants, terminera à mi-parcours dans le première partie du classement. Une équipe moins forte que la saison précédente, amputée de quelques membres ayant arrêté le foot-ball ou signé dans d'autres clubs, mais une équipe sympathique où, si les résultats sont moins probants, le plaisir de jouer est lui, resté le même.

Lors de notre vente de calendriers, devenue maintenant habituelle, nous nous sommes aperçus qu'un certain nombre de parents s'interrogeait de devoir envoyer leurs enfants, ceux dont la pratique du foot-ball intéressait, dans les différentes équipes du voisinage alors qu'il existait dans leur village un club de foot-ball.

Nous pouvons répondre à ces mêmes personnes que la saison prochaine nous allons étudier très sérieusement la possibilité de reconstituer une ou plusieurs équipes de jeunes, certaines personnes s'étant déjà manifestées pour l'encadrement.

Si nous pouvons réaliser cela, des fonds seront nécessaires, principalement pour les équipements, c'est dans ce but que l'Association envisage quelques manifestations en particulier un concours de manille.

Le Secrétaire
Thierry POCHOLLE



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

DE PLACHY-BUYON ET ENVIRONS

Les collectes de sang se suivent et ne se ressemblent pas.

En effet, si l'on pouvait se réjouir des résultats obtenus lors des trois premières collectes de l'année, c'est seulement 62 poches qui furent offertes en novembre dernier.

Nous savons que vous êtes tous conscients des besoins de plus en plus importants en sang ou dérivés sanguins et nous formons des vœux pour que les collectes de 1988 soient en progression.

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines collectes :

LUNDI 29 FEVRIER
VENDREDI 20 MAI
MARDI 30 AOUT
VENDREDI 25 NOVEMBRE

Prochaines séances de plasmaphérèse :

LUNDI 18 JANVIER
LUNDI 1 FEVRIER
MARDI 29 MARS

L'Assemblée Générale aura lieu le **DIMANCHE 14 Février 1988**, elle sera suivie d'un repas amical au MOULIN DE RIGAUVILLE.



ASSOCIATION DE CHASSE DE PLACHY-BUYON

Résultat du Ball-trap 1987 du 27 Septembre : faible participation des chasseurs de la commune. Deux mille six cent francs de bénéfice y compris plusieurs dons en espèce. Le comité remercie les bénévoles qui ont aidé.

RESULTATS

Tir à la carabine : coupe offerte par Melle Anny
coupe offerte par M. Courbet

1^{er} M. WILLOT Alain
1^{er} M. ROGER jeune

Coupe concours, 8 meilleures séries, offert par M. le Député Pierre CLAISSE
1^{er} M. FAURE de Saleux

Coupe des jeunes de Plachy-BUYON offert par Melle Anny
1^{er} Freddy CARON

En ce qui concerne la chasse 1987

Sur le conseil de la Fédération Départementale de Chasseurs de la Somme, après comptage du conseiller technique après la moisson, le comité a décidé de ne pas tirer de perdrix en 1987.

Bonne reproduction en lièvre tir autorisé le 4, le 11 et le 18 octobre.
Pour que les chasseurs ne soient pas bredouilles, à ce jour, 225 faisans de tir ont été lâchés.

Pour la chevreuil, pour la deuxième année la D.D.A.nous en a attribué deux. La battue a eu lieu le dimanche 15 Novembre, 16 chasseurs que le sort a favorisés ont emporté une partie de venaison.
Le dernier lâcher de faisans aura lieu le 6 décembre et la chasse en plaine fermera le 13 Décembre. La chasse pour le gibier d'eau sera autorisée tous les jours le 14 Décembre dans le marais de BUYON.



LECLERCQ Maurice.

COMITE DES FETES

Cette année le comité des fêtes a organisé un concours de maisons fleuries. La remise des lots s'est faite l'après-midi du 14 Juillet ainsi que les prix des vélos fleuris.

Dans la soirée du 13 Juillet a eu lieu, le défilé des chars sur le thème "LA FETE", précédé par les vélos fleuris, ainsi que deux poneys.

Le 8 Novembre un thé dansant a été organisé avec deux musiciens dans une ambiance chaleureuse.

Le dimanche 20 MARS 88, un thé dansant est prévu, nous vous attendons nombreux.

Le bal de la ST NICOLAS, s'est bien déroulé,

Nous vous souhaitons à tous, une agréable année 88.



M. BELLARD.



SECTION ANCIENS COMBATTANTS POUR L'ANNEE 1988

L'assemblée générale des anciens combattants, aura lieu le SAMEDI 13 FEVRIER 1988 à 15 H.

La journée souvenir des déportés le 24 AVRIL
Le 8 MAI - Victoire 1945, à Prouzel-Plachy
Le 18 JUIN - Délégation appel du Général de Gaulle Monument Leclerc
Le 2 AOUT - Délégation poteau des fusillés Citadelle Amiens

Compte Rendu Activités 1987

11 novembre - Délégation et Drapeaux - Plachy-Prouzel-Fossemanant
14 Juin - Assemblée Générale et Congrès Départemental à Amiens, suivi de la nuit millénaire avec spectacle de Bateleurs, troubadours, concert d'orgue, son et lumière, 300 anciens combattants y ont participé dont une délégation de Plachy-Prouzel.
3 Mai - Assemblée de circonscription U.N.C - U.N.C.A.F.N - soldats de France à Montdidier - Délégation.
9 MAI - Assemblée générale des C.V.R. à Friville Escarbotin - Délégation

LECLERCQ Maurice

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis le mois de septembre, nous nous retrouvons de plus en plus nombreux dans la salle polyvalente pour nous mettre en forme.

Le MARDI DE 19 H 30 à 20 H 30

LE JEUDI DE 14. H 15 à 15 H 15

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Notre assemblée générale qui s'est déroulée le 22 septembre a confirmé le bureau sortant :

PRESIDENT	CARBON Jean
SECRETAIRE	GERME Bernadette
TRESORIER	BISIAUX Gislaine

Jean CARBON

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des Parents d'élèves de Plachy - Prouzel communique la composition de son bureau pour l'année scolaire 87 - 88, issue de la réunion du 29 Septembre 1987.

PRESIDENT	FILS Alain
VICE PRESIDENT	JOLY Guy
SECRETARIAT	MAINGUEUX J.Claude
Adjoint	PAUMIER M.A
TESORIER	BOYELDIEU Odile
Adjoint	HERBET C.
	VINCENT P.

Membres : Mr CAMPION, Mr ROGER, M. DUBOIS, Mr FRABOULET
Mr BOYELDIEU, Mr FRAMBERY, Mr GAILLET
Mr LEULLIER, Mr SZUMNY, Mr GILLION, Mme GRIFFOIN,
Mr de DIMENCOURT, Mme NORMAND, Mme FAUQUEMBERGUE
Mr LEGOIX.

Nous profitons de cet avis, pour présenter à l'ensemble de la population nos meilleurs voeux pour l'année nouvelle, en espérant qu'elle apporte à chacun d'entre nous, joie et espérance.

LE PRESIDENT
A. FILS

CLUB INFORMATIQUE PLACHY -PROUZEL

Le club a été créé le 6 Novembre 1984.

Pendant ces trois années, beaucoup de personnes, de membres, d'animateurs bénévoles et de stagiaires T.U.C, se sont succédés.

L'emploi de stagiaires T.U.C a permis l'initiation à l'informatique à moindre frais et une aide aux enseignants.

L'année dernière ce fut pourtant un semi échec du fait du manque de motivation de notre stagiaire.

Depuis Août 87, je suis en contact avec l'A.N.P.E. pour trouver un animateur compétent. N'ayant toujours pas de candidature, j'envisage à partir de Janvier 88, une nouvelle formule. Un professeur d'informatique est prêt à venir enseigner quelques heures, par semaine le soir.

Les mercredis de l'informatique

Nous avons ouvert notre atelier informatique à partir du 25 Novembre 87, sous la surveillance et l'encadrement d'un jeune étudiant M PETRAROLI Tony.

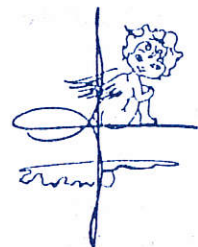
SZUMNY
Le Président.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

SCALICI Ornella née le 30/06/1987
LEGRIS Jérémy né le 25/07/1987
FLANDRE Dany né le 07/08/1987
LEBLOND Romain né le 09/09/1987
BUQUET Laurie née le 09/09/1987
MULLE Mathieu né le 06/10/1987
DJPUIS Adrien né le 19/10/1987



MARIAGES

avec **DOUAY** Pascal Robert Albert Le 22 Août 1987
LAURENT Pascale Lucienne Renée

avec **POITEAUX** Christian Jean-Claude Joseph Le 29 Août 1987
NORMAND Sabine Henriette Suzanne

avec **VERU** Gérard Charles Le 5 Septembre 1987
DEBROY Nathalie Irène Myriam

DECES

Monsieur **DONNE** Marcel le 11 Juillet 1987
Monsieur **WALLET** Pierre le 3 Décembre 1987

MANIFESTATIONS PREVUES POUR 1988.

VENDREDI 8 JANVIER Voeux du Conseil Municipal à la Mairie
SAMEDI 9 JANVIER Galette des rois inter-associations
DIMANCHE 17 JANVIER Goûter dansant au profit des classes de neige

DIMANCHE 7 FEVRIER Goûter offert aux Aînés par le Comité des fêtes
SAMEDI 13 FEVRIER Assemblée Générale Anciens Combattants
DIMANCHE 14 FEVRIER Assemblée Générale des Donneurs de Sang
Tournoi Départemental d'échecs

DIMANCHE 6 MARS Congrès Départemental des Donneurs de sang
DIMANCHE 13 MARS Repas offert aux Aînés par la Commune
DIMANCHE 20 MARS Après-midi dansante du Comité des Fêtes

DIMANCHE 24 AVRIL Commémoration de la Déportation
Elections Présidentielles
SAMEDI 30 AVRIL Soirée "Choucroûte"

DIMANCHE 8 MAI Réclerie (parents d'élèves) à Plachy
Commémoration armistice 1945
Elections Présidentielles
DU 12 AU 15 MAI Week-end Ascension Tournoi de Tennis
DIMANCHE 15 MAI Concours de Pêche l'après-midi
DIMANCHE 22 MAI Fête de Plachy-Buyon
LUNDI 23 MAI Professions de Foi à Plachy
DIMANCHE 29 MAI

SAMEDI 18 JUIN Feu de la St Jean
DIMANCHE 26 JUIN Fête des écoles à Plachy-Buyon



<i>DIMANCHE 3 JUILLET</i>	<i>Concours de pétanque organisé par la Société de Pêche</i>
<i>DU 4 au 29 JUILLET</i>	<i>Centre aéré</i>
<i>13 et 14 JUILLET</i>	<i>Fête Nationale</i>
<i>VENDREDI 22 JUILLET</i>	<i>Fête du Centre aéré à Prouzel</i>
<i>SEPTEMBRE</i>	<i>Tournoi de tennis avec Prouzel</i>
<i>DIMANCHE 2 OCTOBRE</i>	<i>Course pédestre de l'Ecce Homo</i>
<i>VENDREDI 11 NOVEMBRE</i>	<i>Commémoration 70ème anniversaire de l'armistice</i>
<i>SAMEDI 3 DECEMBRE</i>	<i>Bal Ste Catherine - St Nicolas</i>